Boites d'alarmes d'incendie.

3 Douane et N. Front.
6 Canal et Decatur.
6 Douane et Royale.
7 Bienville et Decatur.
8 St-Louis et Royale.
12 Conti et Chartres.
13 Toulouse et Decatur.
14 Station de police du 3me precinct, 715 Chartres.
15 St-Philippe et Decatur.
16 Decatur et Hôpital.
17 Dumaine et Bourbon.
18 Dauphine et Hôpital.
19 Royale et Ursulines.
21 212 Dauphine, Pompe No 7.
23 St-Louis et N. Remparts.
24 Canal et N. Remparts.
25 Canal et Tchoupitoulas.
26 Canal et Camp.
27 Natchez et Tchoupitoulas.
28 Poydras et Sud Peters.
31 Poydras et Magasins.
32 Gravier et Magasins.
34 Poydras et Camp.
36 Perdido, près St-Charles; Pompe No 13.

38 Gravier et St-Charles.
37 Commun et Carondelet
38 Canal et Baronne.
41 Union et Dryades.
42 Poydras et Remparts
43 Girod et Remparts.
45 Magasins et Girod; Pompe No 4.
46 Lafayette et Delta.
47 Julie et Water.
48 Julie, entre Commerce et Tchoupitoulas.
51 St-Joseph et Sud Peters.
52 St-Joseph et Camp.
53 Julie et St-Charles.
54 Magasins, près Poeyfarré, Pompe No 6.
56 Calliope et S. Peters.
57 Calliope et Annonciation.
58 Erato et Constance.
61 Calliope et Camp.
62 Calliope et Carondelet.
63 St-Charles et Erato.
64 Ave. Howard et S. Remparts.
65 Calliope et Freret.
67 Julie et Liberté.
68 Lafayette et Sud Robertson. Workhouse.
71 Ave. Tulane et S. Bassin, Station de Police du 1er Precinct.
72 Ave. Tulane, près S. Liberté.
73 Ave. Tulane et S. Claiborne.
74 Poydras et S. Claiborne
75 Poydras, près Freret.
76 Lafayette et Miro
78 Palmyre et S. Roman.
81 Avenue Tulane et Dupré.
82 S. Broad et Palmyre.
83 Avenue Tulane et S. Tonti.
84 Erato et Magnolia.
85 Magnolia, entre Clio et Calliop.
86 Erato et et Franklin.
87 Terpsichore et Franklin.
91 Melpomène et Dryades; Pompe No 20.

92 Tete de la rue Thalie.
93 Hunter et Tchoupitoulas; Pompe No 1.
94 Henderson et Front.
95 Tchoupitoulas, près Orange, Pompe No 12.
96 Race et Annonciation.
97 Race et Magasins.
98 Terpsichore et Chippewa; 4me Station de Police.
121 Belligieuse et Market.
123 Melpomène et Camp
124 St James et S. Peters
125 Felicité et Chippewa.
126 Felicité, près Orange.
127 St Marie et Tchoupitoulas
128 St André et Fulton.
131 Terpsichore et Carondelet.
132 St André et Magasins.
134 St Charles Avenue et Felicité.
135 St André et Dryades.
136 St André et Magnolia; Pompe No 21.
137 Jackson et Rousseau; H. et L. Co. No 1.
138 Jackson et Laurel; Pompe No 2.
142 Jackson et Colisée.
143 Annonciation et Soraparu.
145 Tchoupitoulas et Soraparu.
146 Jackson et Carondelet.
147 Jackson et Liberté.
148 Premiere et Constance.
152 Premiere, près St-Charles, Pompe Chimique No 2.
153 Première et Howard.
154 Dryades et Deuxième.
156 Deuxieme et Chestnut.
157 Troisième et Tchoupitoulas.
158 Quatrieme et Laurel.

162 Quatrième et Prytanée.
163 Quatrième et Dryades.
164 Avenue Washington et Chippewa.
165 Washington et Camp, Pompe No 23.
167 Washington et Magnolia.
168 Sixième et S. Remparts.
171 Pleasant et Annonciation.
172 Septième et Fulton.
173 Neuvième et Magasins.
174 Harmonie et Tchoupitoulas.
175 Huitième et Chestnut.
176 Harmonie et Prytanée.
182 Harmonie et Carondelet.
192 Bassin près Conti, H & L No 4.
193 Canal et Marais.
194 1304 St Pierre, Station de Police du 4me précinct.
195 Toulouse et Liberté.
212 Douane et N. Roberteon.
214 St Louis et N. Villeré.
215 St Louis et N. Claiborne
216 St Louis et N. Prieur,
217 Bienville et N. Derbigny.
218 Bienville et N. Johnson.
231 Canal et N. Rocheblave.
234 Canal et N. Dupré
235 Conti et N. Broad.
236 Canal et N. Génois.
237 Canal et N. Alexandre
238 Bienville et avenue N. Hagan
241 Douane et avenue Carrollton
243 Alexandre et Chemin N. Metairie.

245 Esplanade et N. Remparts.
246 Toulouse et Bourgogne.
247 St-Pierre et N. Claiborne; Pompe No. 21.
252 Dumaine et St. Claude; Pompe No. 10.
253 Ursulines et Liberté.
254 Esplanade et Liberté.
256 Chemin du Bayou et N. Claiborne.
257 Ursuline et N. Prieur.
261 Ursulines et N. Broad,
263 Chemin du Bayou et Galvez; Pompe No. 3.
264 Ste-Anne et N. Miro.
265 Dumaine et N. White.
271 Esplanade et N. Dupré.
273 Esplanade et Pont du Bayou; Station de Chars.
274 Dumaine et avenue Hagan.
275 Esplanade et Bourbon.
281 Touro et Royale.
283 Bourbon et N. Remparts.
284 Champs-Elysées pres Dauphine; Station de Police du 5me precinct.
293 Touro et N. Villere.

312 Annette et Marais.
314 Lapeyrouse et Claiborne
315 N. Claiborne et St-Antoine.
316 N. Claiborne et Champs-Elysées
317 Francais et Grant
318 Franklin et N. Broad; Stern's Factory.
321 Colombus et St-Claude.
324 Colombus et N. Roman.
325 Laharpe et Grande Route St Jean; station des chars.
326 Lapeyrouse et N. Galvez.
327 Chemin du Bayou et N. Dorgenois.
328 Entree aux Fair Grounds, Bas Sauvage.
341 Marigny et N. Peters.
342 Mandeville et Marais.
345 Avenue Lafayette et Chartres.
346 Avenue Lafayette et Urquhart; Station des Chars.
347 Avenue St-Roch et Villere, Pompe No 8.
351 Mandeville et Marais.
352 Espagne et N. Remparts.
354 Bourgogne et Marigny.
356 Presse et N. Peters; N. R. Railroad.
361 Clouet et Royale.
362 Louisa et Chartres.
364 Dauphine et Montégut.
365 Dauphine et Port; Pompe No 24

371 St-Ferdinand et St-Claude.
372 Marais et Louisa.
374 St. Claude et Congrès.
381 Elmire et Bourgogne
382 Louisa et Bourgogne.
391 Dauphine et Independance.
392 Dauphine et Mazant
412 Chartres et Mazant.
413 Pologne et N.Rempart; Station de Chars.
415 Avenue Jourdan et Dauphine
416 Elizardi et Dauphine.
417 Flood et N. Remparts
418 Flood et N. Peters.
421 Delery et N. Peters; Casernes des Etats-Unis.
423 Hancock et Dauphine.
426 Avenue Louisiana et Tchoupitoulas.
427 AvenueLouisiana et Magasins.
428 Avenue Louisiana et Prytanée.
431 Avenue Louisiana et S. Remparts.
432 Baronne et Constantinople.
435 Amelia et avenue St. Charles.
436 Camp et Foucher.
437 Peniston et Colisée.
451 Aline et Laurel.
452 Austerlitz et Magasins.
453 Annunciation et Amelia.
461 Water et Peniston.
462 Constantinople et Tchoupitoulas.

463 Annunciation et avenue Napoléon.
471 Berlin et Magasins 7me précinct Station de Police.
472 Marengo et Prytanée.
473 Milan et Saratoga.
481 Freret et avenue Napoléon.
482 Pitt et avenue Napoléon, Pompe No 11.
491 Colisée et Jena.
492 Cadiz et Tchoupitoulas.
512 Magasins et Valence.
513 Carondelet et Valence.
514 Valence et Saratoga.
516 Upperline et Prytanée; Station de Chars.
517 Laurel et Lyon.
518 Soniat et Tchapitoulas.
521 Soniat et Magasins.
523 St-Charles et Dufossat.
524 Avenue Peters et S. Remparts
528 Avenue Peters et Prytanée.
527 Valmont et Chestnut.
531 Valmont et Laurel.
532 Tchoupitoulas et Octavie.
534 Laurel et avenue Nashville.
536 Magasins et Joseph.
541 Arabella et Perrier.
542 Avenue Nashville et Charles.

543 Avenue Palmer et Freret.
561 St-Charles et avenue Henry Clay.
562 Hurst et Calhoun.
563 State et Pitt.
571 State et Camp.
572 Avenue Henry Clay et Chestnut.
[illegible] Laurel et Avenue Henry Clay.
[illegible] Tchoupitoulas et Webster.
[illegible] Marengo et Walnut.
[illegible] Broadway et St Charles.
[illegible] Broadway et Esther.
[illegible] Cherokee et Ann.
[illegible] Burdette et Mc Carty.
631 Cherokee et Hampson.
635 Short et St-Charles.
641 Burdette et Maple.
642 Hampson et Dublin.
643 Avenue Carollton et Burthe.
651 Burdette et Mc Carty
[illegible] Leonidas et Burthe.
653 Carabronne et Oak.
712 Dublin et Poplar.
713 Jeannette et Joliet.
714 Eagle et Poplar.
715 M. V. R. R. et av. Carrollton.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

—:o:—

Premiere Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Mme Veuve M. Hagardorn vs C. A. Palmgreen.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 13,533—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division B, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, coin Passage de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 2 juin 1903, à 11 heures A.M., Un Brown & Simpson Upright Grand Piano et Tabouret (neuf).

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions, comptant.
CHAS R. KENNEDY, Constable.
24 mai—24 31—juin 2

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété améliorée de valeur du Troisième District.

Connue comme No 1420 rue Robertson, entre l'avenue Esplanade et la rue Kerlerec.

American Homestead Company vs Emile J. Barnett.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 69,330 En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, JEUDI, 4 juin 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies servitudes, etc., situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 628 borné par l'avenue de l'Esplanade, les rues Kerlerec, Robertson et Villeré, ledit lot formant partie du lot No 29 et étant la moitié la plus près de la rue Kerlerec, mesurant vingt sept pieds neuf pouces à la rue Robertson sur cent vingt pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shériff Civil de la Paroisse d'Orléans
Henry Chiapella, avocat pour la plaignante.
1er mai—1 8 15 22 29—juin 4

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

De placement sûr et productif. Nos 1826 et 1830 rue S. Rempart, à l'encoignure N. E. de la rue St-André.

Richard E. Marmon vs John M. Murray et als.

No 69,952—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 18 juin 1903, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 14 avril 1903 et signé le 20 avril 1903 par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir :

La résidence double à deux étages en bois Nos 1826 et 1830 rue S. Remparts à l'encoignure N. E. de la rue St André contenant de chaque côté 8 chambres, cheminée, hangars, etc. Dans la cour se trouvent hangar, écurie, citerne et 2 chambres. Le lot de terre est décrit comme un certain morceau ou portion situé dans le Quatrième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues S. Remparts, Félicité, St André et Dryades, mesurant en mesure américaine 34 pieds 8 pouces et 1 ligne de face à la rue S. Rempart 43 pieds 6 pouces de largeur sur la ligne du fond, 118 pieds de profondeur des deux côtés et façade à la rue St André, ledite propriété est designée par la lettre A, sur un devis par A. de Armas, voyer, annexé à un acte pardevant C. T. Soniat, notaire, le 12 août 1878 et est développée sur ledit plan comme formant l'encoignure des rues S. Rempart et St André et mesurant comme ci dessus. Convenable pour une résidence ou pour un placement.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1903 au dessus et en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis de l'acquéreur au moment de la vente. Acte de vente pardevant C. G. Gill, notaire, aux frais des acquéreurs.

John Bassich, avocat pour le plaignant.
T. G. Moran, avocat pour les défendants.
17 mai—17 24 31—juin 7 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Excellente Propriété comme placement dans un voisinage supérieur.

Nos 1527, 1531 et 1533 rue Prytanée.

A l'encoignure nord-ouest de la rue Terpsichore, faisant face à la Place Parkerson.

SUCCESSION DE MLLE ANNIE WARD.
No 66,731—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet — JEUDI, le 18 juin 1903, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 8 mai 1903 et signé le 14 mai 1903, par l'Hon. Fred D. King juge de la susdite cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir :

Le cottage triple en bois à un étage avec mansarde Nos 1527, 1531 et 1533 rue Prytanée à l'encoignure N. O. de la rue Terpsichore retiré de la banquette et contenant galeries, six chambres, hangar et citerne à chaque côté. Le terrain est composé de deux lots situés dans le premier district de cette ville dans l'îlet 194, borné par les rues Prytanée, Terpsichore et Melpomene et l'avenue St Charles, désignés par les Nos 11 et 12 sur un plan par L. H Pilié, voyer, daté le 23 décembre 1841, déposé en l'étude de Théo Seghers, ancien notaire en cette ville comme plan No 28 dans son livre de plans. Lesdits lots étant contigus et mesurant comme suit: Lot No 11 formant l'encoignure des rues Prytanée et Terpsichore et mesurant 26 pieds 6 pouces et 3 lignes de face à la rue Prytanée sur 96 pieds de profondeur et façade à la rue Terpsichore, et le lot No 12 mesurant 26 pieds 8 pouces de face à la rue Prytanée sur 96 pieds de profondeur en reglignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée de 6 pieds 10 5/8 pouces de largeur dans le fond desdits lots pour l'usage en commun desdits lots Nos 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16, d'après ledit plan.

Ceci est un placement supérieur dans un des meilleurs voisinages dans cette ville. Pour sécurité et rapport il n'est rien qui puisse l'égaler. Sujet aux baux et locations qui s'y trouvent.

Conditions—Un tiers ou plus comptant la balance en un crédit de un et deux ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final. Cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite pour enfercer la collection des billets. Les améliorations devant être conservées, assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, l'acte devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité, et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1903 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis de l'acquéreur au moment de la vente. Acte de vente pardevant W. F. Brewer, notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. S. Pakerson, avocat du demandeur.
McCloskey & Benedict, avocats des défendeurs.
17 mai — 17 24 31 — juin 7 14 18

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Patrick Mullen et Mary Lynch, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 70,704—Division E —Attendu que Maggie Mullen a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feus Patrick Mullen et Mary Lynch, sa femme, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. Jos F. Walton, avocat.
28 mai—28—juin 1 6

Succession de Mme Emily Cragg.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 70,686—Division D —Attendu que Robert E. Rougelot a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Emily Cragg, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. G. J. Riesu, Cage, Baldwin et Crabites, avocats.
27 mai—27 31—juin 5

Succession de August et Caroline Allerwald.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 69,113—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Amelia Stiebwald, femme de J. J. Rainey, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier—Zengel, Thomas & Suthon, avocats.
26 mai—26 30—juin 4

Succession de Mme Anna McLean Gerard, veuve de Thomas H. Howard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 64,517—Division A —Attendu que Charley Howard a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dativ dans la succession de feu Mme Anna McLean Gerard, veuve de Thomas H. Howard, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier
26 mai—26 30—juin 4

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de bureau de haute qualité et de valeur, installations typewriter etc.

The Mashuca Real Estate & Improvement Co. Limited vs W. Huston.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 70 647 — En vertu d'un ordre de vente daté du 25 mai 1903, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, le LUNDI, 8 juin 1903, à 10:30 heures A.M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

En le bureau Nos 403 et 404 de la Bâtisse Mashuca, Nos 825 à 832 rue du Canal.

Un lot assorti de meubles de bureau et installations, typewriter, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Harry H. Hall, avocat pour la plaignante.
28 mai—28 30—juin 4 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée de Valeur du Sixième District.

Portant le No municipal 1913 rue Foucher, entre les rues Dryades et Remparts.

Security Building and Loan Association vs Sam'l J. Ambrose.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 70 017—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 juin 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privileges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Foucher, Delachaise, Dryades et Remparts, désigné comme lot No dix sept, de l'îlet No 468 et mesurant vingt huit pieds neuf pouces et quatre et quatre-cinquièmes lignes de face à la rue Foucher, par cent six pieds deux pouces et neuf-vingtièmes d'une ligne de profondeur sur le côté le plus rapproché de la rue Rempart, cent sept pieds trois pouces et cinq et un vingtième lignes de profondeur sur l'autre côté, et vingt huit pieds dix pouces et un cinquième d'une ligne de largeur dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Buck, Walshe & Buck, avocat pour la plaignante.
8 mai—8 15 22 29—juin 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Troisième District.

Portant le numéro municipal 1915 rue Bourbon, entre les rues Marais et Urquhart.

The Teutonia Loan and Building Company vs Marshall Marcell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 70,354—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 juin 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privileges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet No 497, borné par les rues Bourbon, Marais, Urquhart et Touro, mesurant trente un pieds onze pouces et 5 lignes de face à la rue Bourbon sur cent vingt sept pieds dix pouces et six lignes de profondeur, étant la moitié du lot No 257 dans l'îlet No 29 du nouveau faubourg Marigny, borné sur un côté par l'autre moitié dudit lot et sur l'autre côté par le lot No 258, le tout d'après un plan dudit faubourg, daté le 10 novembre 1809, annexé à un acte du 15 mai 1819, passé pardevant M. Lafitte, ancien notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
Dart & Kernan, avocats pour la plaignante.
1 mai—1 8 15 22 29—juin 4

ANNONCES JUDICIAIRES

ETAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE d'Orléans, ville de la Nouvelle Orléans—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 70,594, Division A—S. J. Easley vs ses créanciers—Ordre —Qu'une reunion des créanciers du plaignant soit tenue et convoquée pardevant John C. Davey, Jr., notaire public en cette ville, commençant mardi, le 16 juin 1903, dans le but de voter sur l'application du plaignant pour un répit de six, douze et dix-huit mois pendant lesquels pour pouvoir payer ses dettes sans intérêt ; que G. Fernandez, Jr. Esq., soit nommé pour représenter les créanciers absents du plaignant ; et que dans l'intervalle et jusqu'à de nouveaux ordres de cette Cour que toutes procédures contre sa personne et sa propriété soient suspendues.

Nouvelle Orléans, 13 mai 1903.
(Signé) T. C. W. ELLIS, Juge
Pour copie conforme :
J. McCORMICK, Député-Greffier.
Dinkelspiel & Hart, avocats.
15mai—15 30—juin 13

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX, 624 rue Gravier au haut de la Banque des Citoyens.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat

Liste de publication.

POUR MAI 1903.

Audrieu, Jean	Frespech, Casimir
Armengaud, Charles	Gandoz, veuve Eugène
Attane, Ernest	Gimet, Baptiste
Audignon, Joseph	James, Anatole
Barcoulergne, Pierre	Lacaze, Fils J. M. J. P.
Béguerisse, Jean Jacques Pierre	Lamon, Lucien
Berthon, Régis Louis Jean	Laporte, Jean Marie Léon
Bonnecarrere, Désiré	Lavaz, Paul Jean Marie
Bonsignes, Léon Gabriel	Larandie, Calixte
Briet, Jean Marie	Latour, Emile Jean Marie
Broné, Joseph	Libaros, Jean
Cavé, Evariste Joseph	Mahou, veuve
Choquet, Augustin	Malhos, Michel
Conttet, Pierre	Marseille, Jean
Crespin Dominique de Castelnau, Pauline et Félicie	Medus, François Jules Edouard
Descausse, François	Marseux, Charles
Descannets, Louis Jean	Ponsole, Raymond
Drogone, Antoine	Parquet, Alphonse Ribet, Joseph Louis
Dupont Léon Dominique	Rousseau Louis
Espisse, Jean Justin	Sempé, Eugène Jean Marie
Esquinance, Eug. C. F. J	Sens, Henri Jean
Ferdinand, Joseph	Sorbet, Jean Albert Souque Jean Baptiste
Fittère, Bernard	Tailland, Louis Jean Antoine
Fos, Bernard	Tomasi, Jean Paul
Fourquet, Ignace	

Signé : le Consul.

MARCHE AUX BESTIAUX

Bœufs du Texas et de l'Ouest—Bœufs—Choix, par livre, gross, 4¼@4½; fair to good, par livre gross, 3¾@4; common to medium, par livre, gross, 2¾@3½. Vaches et torres—Choice, par livre, gross, 3½@4; fair to good par livre, gross, 2½@3¾; vieilles, maigres, par tête, $10@12. Taureaux et Cerfs—Taureaux, par livre, gross, 2¾@3; cerfs, par livre, gross, 2@3¼. Yearlings—Choice, par livre, 3@4; fair to good, par tête, $9@11 Veaux, par tête—Choice, $9@11 50, fair to good, $8@9.

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port compris :

$12 - - - Un an | $6 - - - 6 mois | $3 - - - 3 mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris :

$15.15 - - Un an | $7.55 - - 6 mois | $3.75 - - 3 mois

ÉDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant le Samedi Matin.

Pour les Etats-Unis, port compris :

$3.00 - - Un an | $1.50 - - 6 mois | $1.00 - - 4 mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger :

$4.05 - - Un an | $2.05 - - 6 mois | $1.25 - - 4 mois

LES ABONNEMENTS PARTENT DU

1er ET DU 15 DE CHAQUE MOIS.

ÉDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

Nos agents peuvent faire leurs remises par

MANDATS-POSTAUX ou par

TRAITES SUR EXPRESS